

## Extrait du registre des délibérations

Reçu au contrôle de légalité le 16 octobre 2024  
Publié le 16 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 octobre à 9 heures, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

**Etaient présents :** M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE), M. VANHECKE (C.C. HAUTS TOLOSANS)

**Etaient excusés :** M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

**Excusés ayant donné pouvoir :**

**Etaient absents :** M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE)

**Date de la convocation :** LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

**Secrétaire de séance :** MME GIBERT

D2024-34 – Ressources Humaines - Créations de postes et mise à jour du tableau des emplois

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés et supprimés par son organe délibérant.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer les emplois nécessaires au fonctionnement des services.

- **Création d'un poste d'animateurs-riche chargé-e de visites pédagogiques et du changement de comportement au service Prévention dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B), grades de technicien, technicien principal de 2ème classe et technicien principal de 1ère classe, à temps non complet 20 heures hebdomadaires.**

De nouveaux besoins en termes d'animation et d'accompagnement au changement ont été identifiés pour l'année 2025/2026 : la reprise en régie de la déchèterie de Plaisance du Touch, la création de nouveaux parcours de visite au nouveau centre de tri de Bessières, la création de la déchèterie de Ribaute et l'ouverture du Hall 9.

Afin de préparer et d'assurer la mise en œuvre de l'animation dans ces différents équipements, il est proposé de créer d'ores et déjà un poste d'animateur-riche, chargée de visites pédagogiques et du changement de comportement à temps non complet 20 heures hebdomadaires.

- **Création d'un poste de responsable d'équipe des déchèteries en régie dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (catégorie C), grades d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 2ème classe et d'adjoint technique principal de 1ère classe, à temps complet, au service Déchèteries.**

Suite à la mutation du responsable d'équipe des déchèteries en régie, il a été décidé de procéder à son remplacement. Initialement, le poste avait été créé dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise.

Néanmoins, compte tenu des difficultés de recrutement sur les métiers techniques et afin de faciliter la mobilité interne au sein de Decoset, il est proposé de créer un poste de responsable d'équipe des déchèteries en régie dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

À l'issue du recrutement, le poste resté vacant sera supprimé au Comité Syndical après avis du Comité Social Territorial.

- **Création d'un poste de technicien territorial (catégorie B), à temps complet, pour occuper les fonctions de gestionnaire des données au service Innovation, Données et Informatique.**

A la suite de la réussite au concours de technicien territorial de l'agent chargé de la gestion des données, il est proposé de créer un poste de technicien territorial.

En effet, l'intéressée administre et gère des process complexes à forts enjeux pour Decoset et assure la gestion, la manipulation et la transformation de l'ensemble des données techniques pour la réalisation d'analyses et de tableaux de bord en vue d'une refacturation aux EPCI membres. Ces missions relèvent du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

**Le poste d'adjoint administratif de 1ère classe sera supprimé lors du prochain Comité Syndical après avis du Comité Social Territorial.**

Le Quorum constaté,

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales,

**Vu** le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

**Vu** les statuts de DECOSET,

**Vu** la délibération du Comité Syndical du 14 décembre 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2024,

**Vu** la délibération du Comité Syndical du 18 mars 2024 relative au tableau des emplois,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Vice-président,

Après en avoir délibéré,

**Considérant :**

- Que les besoins du service Prévention et changement de comportements nécessitent la création d'un poste de catégorie B, dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux, à temps non complet, pour assurer les fonctions d'animateurs-rices et de chargé-e-s de visites pédagogiques et du changement de comportement,
- Que les besoins du service « Déchèteries » nécessitent la création d'un poste de catégorie C dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, à temps complet, pour assurer les missions de responsable des déchèteries en régie,
- Que les besoins du service Innovation, Données et Informatique nécessitent la création d'un poste de catégorie B, dans le grade de technicien.
- Que les crédits budgétaires nécessaires ont été votés lors du vote du budget primitif 2024,

**Le Comité syndical, à l'unanimité :**

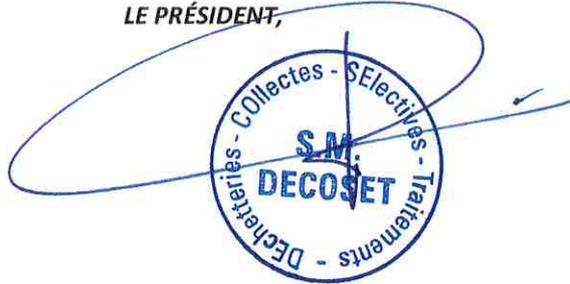
- **AUTORISE** la création des emplois suivants :
  - 1 poste de catégorie B, grades de technicien territorial, technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe ou technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps non complet 20 heures hebdomadaires pour assurer les fonctions d'animateur-riche, chargé-e-s de visites pédagogiques et du changement de comportement au sein du service Prévention et changement de comportement,
  - 1 poste de catégorie C, grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe ou adjoint technique principal de 1ère classe, à temps complet, pour occuper les fonctions de responsable d'équipe des déchèteries en régie,
  - 1 poste de catégorie B, grade de technicien territorial, à temps complet, pour assurer les missions de gestionnaire de données au sein du service Innovation, données et informatique.

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20241016-D2024-34-DE  
Date de télétransmission : 16/10/2024  
Date de réception préfecture : 16/10/2024

Fait à Balma, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRÉSIDENT,



Secrétaire de séance

MME GIBERT

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	10	7	17
Votants	10	7	17
Pouvoirs	0	0	0
<b>Total de voix</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>27</b>
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
<b>Votes pour</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>27</b>

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20241016-D2024-34-DE  
Date de télétransmission : 16/10/2024  
Date de réception préfecture : 16/10/2024